



LES INFOS MUNICIPALES



Wattenaïses

VILLE DE WATTEN

Juillet 2018

Le mot du maire

Chers Wattenaïses, chères Wattenaïses,

Bonnes nouvelles ! Tout d'abord la **réouverture du « lac Bleu »** en collaboration avec le département propriétaire dans la partie sécurisée. Puis la **livraison de l'allée des Tulipes**, résidence Souguenet, un investissement de 400 000 €, le très bon côté de la mutualisation en partenariat avec le SIECF la CCHF, Enedis et le Sivom. Charge pour la commune : 67 000 €

L'agrandissement de l'aire de Camping-cars, réel succès, reconnu par les sites spécialisé les plus importants avec un retour positif pour le commerce local.

Ma satisfaction pas totale pour l'instant, concernant l'arrêté « mauvaises herbes », c'est tous ensemble que l'on peut rendre notre ville accueillante. **Désolation avec des incivilités !** Exemple : 30 plantations volées sur le site de la Maison Médicale.

De nombreux travaux sont et seront effectués dans les semaines à venir. **Pour la sécurité : installation d'un paratonnerre à l'abbaye. Trois caméras de vidéosurveillance** qui permettront une collaboration avec la gendarmerie, un **radar pédagogique** aux environs du collège Jacques Prévert. Par contre pour les quais autocars rue P.

Leulliette, abandon du projet qui occasionnerait la disparition de 16 places de stationnement !

Dans les écoles : nouvelles barrières aux écoles Brachet et Fortry réalisés par deux artisans locaux. A l'école Fortry réfection de l'électricité et de l'informatique. Les nouveaux sanitaires de l'école Brachet seront opérationnels à la rentrée et un jardin d'agrément sera créé. A la salle Besson : nouveau revêtement.

A l'agenda des fêtes :

Dimanche 22 juillet retour du **critérium cycliste** des jeunes en centre ville qui portera dorénavant le nom de Philippe Tacquez, le roi de la petite Reine qui nous a quitté récemment.

Vendredi 22 juillet de 10h à 21h 2^{ème} édition de « **Watten c'est gonflé** » organisée par le Centre Socio-Culturel.

4 et 5 et 6 août ducasse : **Concours de vélos fleuris** le samedi 4 Mercredi 15 août rendez sur le site de la Montagne pour « **l'Abbaye enchantée** »

Dimanche 2 septembre : **brocante et braderie** en centre ville. Bonnes vacances à tous

Daniel Deschodt

Encombrants : la collecte des encombrants aura lieu le mercredi 18 juillet dès 6h00. Elle se déroule dans la partie agglomérée de la commune. Si vous habitez les écarts contactez 48 heures à l'avance le 03.28.62.03.96 (ou par mail à : contact@sm-sirom-flandre-nord.fr) pour bénéficier de la collecte des encombrants.



Rappel : les sacs ne sont pas ramassés lors des collectes des ordures ménagères ! Seuls les conteneurs adaptés sont ramassés.

Si votre conteneur de 120 litres ne suffit pas, vous pouvez en commander un de 240 litres pour les déchets ménagers ou d'emballages au SIROM Flandre-Nord. Contactez le service de collecte au 03.28.62.03.96 ou par message ici : <http://www.sm-sirom-flandre-nord.fr>

LE-RELAIS

Conteneurs Le Relais :

rue Pascal Leulliette (près de l'école Drila) et sur le parking de la mairie (à côté de l'ancienne école de l'Immaculée Conception)

Ne rien déposer à côté

Merci



Défibrillateurs

Automatiques Externes

(DAE) : Office de Tourisme et salles Lecoq et salle des sports Besson et Harlay (accès extérieur 24/24h)



CAF : au Centre socio-culturel le vendredi de 9h à 11h30 (pas de permanences pendant les vacances scolaires). Infos : caf.fr Tél. : 03.21.88.34.77 et 0810.25.59.80

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Lina DASSONNEVILLE née le 19 avril 2018 à BLENECQUES, fille de Frédéric et de Vanessa LEBLANC, 34 rue des anémones
Soann LAURENT né le 22 mai 2018 à BLENECQUES, fils de Grégory et de Tracy DERAM, 20 rue de l'ermitage
Elya CARDON née le 28 mai 2018 à BLENECQUES, fille de Jérémy CARDON et d'Emilie DUMONT, 190 rue Pascal Leulliette
Chloé GOKELAERE née le 25 juin 2018 à BLENECQUES, fille de Céline GOKELAERE 152 rue Pascal Leulliette

DECES :

M. Claude VANOC époux de Marie-Thérèse MILLIOT, 91 ans, 23 clos de la Colme, décédé le 4 mars 2018
M. Thierry BLIN époux de Marie-Danièle LEFEBVRE, 61 ans, 15 cité Lecras, décédé le 7 mars 2018
Mme Marguerite BÉZÉGHIER veuve de Jules RÉMY, 89 ans, 32 rue Pascal Leulliette, décédée le 16 avril 2018
Mme Jeanne DARQUES veuve de Gilbert HIBON, 89 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 17 avril 2018
M. René-Paul HELLEBOID époux d'Evelyne GUILBERT, 62 ans, 5 rue des acacias, décédé le 28 avril 2018
M. Georges DUHAMEL veuf de Suzanne SCHAPMAN, 92 ans, 6 rue de l'ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 06 mai 2018
M. Gustave BAYARD veuf de Marguerite-Marie VERQUERRE, 86 ans, 6 rue de l'ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 24 mai 2018
M. Bernard CLAIS veuf de Thérèse BAERT, 87 ans, 6 rue de l'ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 07 juin 2018
M. Didier CAVELART époux de Sylvette HENNEBELLE, 65 ans, 15 rotonde des jacinthes, décédé le 09 juin 2018
Mme Annie ERCKELBOUDT veuve de Francis LEFEBVRE, 70 ans, 18 rue des Marguerites, décédée le 02 juillet 2018
M. Alain LECOQ époux de Marie-Claude BRIOUL, 56 ans, 45 rue des Anémones, décédé le 13 juillet

Réunion du conseil municipal du lundi 25 juin 2018

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 25 avril 2018 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt, maire.

Étaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Penez, M. Berquez, M. Blin, Mme Cousaert, M. Dambricourt, Mme Danset, M. Delhaye, Mme Deram, M. Duval, M. Lamarque, Mme Ledez, M. Marie, Mme Rouselle, Mme Questier, M. Vanpoperinghe, M. Vermeersch.

Excusés : M. Crépin, (procuration à M. Marie), Mme Dufour (procuration à Mme Questier), Mme Isola (procuration à Mme Danset), Mme Erckelboudt

Forfait fournitures scolaires : Un forfait fournitures scolaires sera alloué aux écoles maternelles publiques et privées de la commune pour l'année 2018-2019, il sera de 49 € par enfant (hausse de 1 €)

Prix des repas à la cantine : Sur proposition de la commission cantine les tarifs de cantine sont maintenus pour l'année scolaire prochaine : enseignant : 5 €, encadrant périscolaire : 3,20 €, élève extérieur : 4,30 €, élève scolarisé en CLIS : 3,20 €, élève wattenais en primaire : 3,20 €, élève wattenais en maternelle : 3,00 €. Le prix de revient d'un repas est de 5,31 €.

Prise en charge du transport scolaire des collégiens hors zone : La commune a financé en 2017-2018 à hauteur de 50% les cartes de bus pour les collégiens wattenais hors zone de financement du conseil Régional. Le conseil décide de garder les mêmes critères pour la prochaine année scolaire et vote le financement de la moitié du coût de la carte.

Transports des écoliers de Loverstel : Le conseil décide de reconduire la prise en charge des frais de transport des écoliers habitant le quartier de Loverstel et se rendant dans les écoles du centre ville. Les critères d'admission seront les suivants : être domicilié dans un quartier du secteur de Loverstel, justifier de l'inscription de l'enfant dans une école du centre-ville. Les enfants d'âge maternelle, sans frère ou sœur en école primaire doivent être inscrits à l'école maternelle René Drila, les enfants devront prendre le car chaque jour matin et soir.

Subventions aux associations : Plusieurs demandes de subventions sont parvenues après la réunion du conseil municipal du 9 avril 2018 qui a voté le budget primitif. Une subvention sera allouée aux associations suivantes : Watten-Cassel organisation : 263 €, Association sportive du collège du Sacré-Coeur : 337 €, parents d'élèves du collège du Sacré-Coeur : 156 €, Association des jeunes du mont de Watten : 283 €, Foyer Socio Educatif du Collège Jacques Prévert : 123 €, les Amis de la Pétanque pour le concours cantonal 602 €.

Subvention à l'école primaire Fortry : Afin de financer les sorties pédagogiques de 8 classes de l'établissement, une subvention de 2000 € a été attribuée à l'école Georges Fortry.

Aménagement d'un quai de bus RD 213 rue Pascal Leulliette : Après avoir pris connaissance du projet d'aménagement de 2 quais de bus rue Pascal Leulliette, Considérant que cet aménagement entraînerait la suppression de 16 places de parking dans une zone où les places de stationnement des véhicules des habitants sont déjà en nombre insuffisant, le conseil décide de renoncer à ce projet d'aménagement et sollicite l'établissement d'un plan de marquage rouge en axe de part et d'autre de la route.

Programme Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques IRVE : La commune a sollicité auprès du SIECF la pose de 2 bornes pour le rechargement des véhicules électriques l'une dans le parking de la maison médicale au niveau de l'extension qui sera réalisée pour la fin de l'année, l'autre borne sera installée place du Rivage.

Siden Sian : Le conseil accepte le retrait de la commune de Maing du Siden Sian (syndicat des eaux)

Fusion des sociétés Maison Flamande et Logis 62. La société Maison Flamande et la société Logis 62 forment une nouvelle entité qui s'appelle « Flandres Opale Habitat ». Dans ce cadre le conseil a validé le transfert à cette nouvelle entité des baux emphytéotiques consentis à la Maison Flamande et maintient les garanties de prêts accordées.

Recrutement du personnel communal : Considérant qu'il convient d'actualiser les délibérations autorisant le recrutement du personnel (délibération du 23 novembre 2015), le conseil autorise M. le Maire à procéder aux recrutements et à signer les contrats de travail correspondants dans les situations suivantes : remplacement de titulaires absents, recrutements dans le cadre des dispositifs nationaux, agents recrutés pour pallier à une augmentation temporaire d'activité.

Nouvel artisan plâtrier :

Christophe Lefebvre 256 rue Pascal
Leulliette 06 33 15 74 42

Rue de Millam et rue de la Colme

Travaux de gestion des eaux

Suite aux débordements des eaux pluviales rue de Millam et rue de la Colme, trois phases de travaux ont été effectuées à ce jour par Noréade, déléguataire de la CCHF pour l'assainissement (eaux usées et pluviales). Cela concerne le domaine public et non le ruissellement dans le privé.

1. Travaux d'augmentation des débits des pompes d'eaux pluviales à la station de pompage rue de la Colme ; réfection complète de l'armoire électrique ; mise en place d'un dégrilleur permettant de retirer les macro-déchets qui étaient susceptibles de boucher les pompes.
2. Création d'un trop plein sur le réseau de la rue de Millam vers la rue de la Victoire.

3. Au-delà de ces travaux, des études sur la gestion des eaux pluviales sur le secteur sont en cours de réalisation par le bureau d'étude et le service assistance assainissement de Noréade.

4. Création d'une chambre à sable sur le réseau assainissement à l'intersection des rues de Millam et St Antoine (fin août)



VILLE DE WATTEN



Caps et Marais d'Opale

Retrouvez Watten sur internet et les réseaux sociaux !

imprimé en mairie de Watten



